

# Info riverains



## DISPOSITIF EXCEPTIONNEL LIÉ À UN ÉVÉNEMENT SUR NOTRE TERRITOIRE

**DU 2 AU 19 JUIN**

Dans le cadre d'un événement se déroulant sur notre territoire, certaines mesures concernant l'accès à la Maison des Associations et le stationnement à proximité seront mises en place durant toute cette période.

## À l'attention des riverains Rue de l'Espérance

**Du 02 juin minuit au 19 juin minuit :**

- La **Salle du Mont-Blanc** située dans la Maison des Associations ne sera pas accessible
- Certaines places de stationnement situées **rue de l'Espérance, aux abords de la Maison des Associations**, seront réquisitionnées (voir plan ci-dessous) et ne pourront donc pas être utilisées par les automobilistes de passage.

A noter que, sur cette période, d'autres places de stationnement resteront accessibles rue de l'Espérance et rue des Enfants du Monde.  
**Vous remerciant par avance pour votre compréhension et le respect de ces mesures au service de l'intérêt général.**

La Mairie de Ville-la-Grand

